

Dossier suivi par :
Bérangère BRILLON
Secrétaire Générale
Ligne directe : 05 56 27 43 10

Objet : Analyse eaux usées
STEP de Barsac

Le 17 janvier 2012

La Mairie de BARSAC possède une station d'épuration à lits plantés de roseaux d'une capacité de 2500 eq/hab. Les appareils de mesure pour l'auto-surveillance viennent d'être validés par les services du SATESE.

La réglementation impose un suivi de fonctionnement de la station d'épuration communale. Nous sommes tenus à cet égard de réaliser des bilans mensuels dont 8 bilans intermédiaires et 4 bilans complets.

Nous souhaitons formaliser cette obligation dans le cadre d'un contrat annuel d'analyses des échantillons, reconductible sur une période de 3 ans, passé avec un laboratoire d'analyse, ce contrat pourra être amendé des modifications exigées par la réglementation.

La prestation avec le laboratoire désigné comprendra donc :

- * Sur 8 bilans intermédiaires ; analyse de 2 échantillons ; 1 entrée et 1 sortie de station (DBO5, DCO, MES) soit 16 échantillons annuels ;

- * 4 bilans complets ; analyse de 3 échantillons ; 1 entrée et 1 sortie de station (DBO5, DCO, MES, NTK, NH4, NO2, NO3, NGL, PT, MS) soit 8 échantillons annuels. Plus 1 échantillon de boues extraites (MS) soit 4 échantillons annuels ;

- * 2 échantillons pour analyse de l'eau du milieu récepteur. Analyses physico-chimiques et hydrobiologiques en amont et aval du point de rejet de la station (points retenus par l'ONEMA) ;
Sur chacun des 12 bilans une analyse des boues aérées (MES, MVS) soit 12 analyses annuelles.

La prestation comprend la collecte des échantillons sur site (Préleveurs automatiques pour l'entrée et la sortie), le transport jusqu'au laboratoire ainsi que le roulement des flacons pour les préleveurs automatiques.